



Vigne

N°09
31/05/2022



Animateur filière

Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime
magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°09 du 31/05/2022 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 19 - début floraison, BBCH 60.**

Mildiou

- **Quelques contaminations épidémiques possibles mais risque toujours faible.**

Black rot

- **Risque toujours très fort.**

Oïdium

- **Risque de contaminations fort uniquement dans les parcelles sensibles.**

Tordeuses

- **Premiers glomérules.**

Flavescence dorée

- **Premier traitement entre le 13 et le 19 juin.**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).

Phénologie

42 parcelles d'Ugni blanc ont été observées. Le stade moyen calculé est de 19 (début floraison). La floraison se généralise de manière hétérogène. Certaines parcelles n'ont toujours pas atteint ce stade. Et au sein d'une même parcelle, on peut observer des grappes en pleine floraison, et d'autres toujours au stade « boutons floraux séparés ».

Le nombre moyen de feuilles sorties est de 12.2, avec 1.7 feuilles étalées supplémentaires en une semaine. La longueur moyenne des rameaux est de 92 cm, avec un allongement de 16.6 cm depuis la semaine dernière.

La forte vigueur observée la semaine dernière, laisse place à une pousse plus modérée, freinée par la baisse des températures.

La vigne a environ 10 jours d'avance par rapport à 2021 et 6 jours par rapport à la moyenne depuis 2000. Elle se situe au niveau de la moyenne décennale. Les valeurs observées sont similaires à celles de 2018 à la même période.



Stade 19 – début floraison

Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

Les températures moyennes de la semaine passée ont diminué. Elles atteignent 16°C, contre 21.2°C la semaine précédente.

Pluies

Au cours de la semaine dernière, la moyenne hebdomadaire des précipitations sur l'ensemble du vignoble est de 3 mm. Le zonage montre les résultats suivants : Sud 4 mm ; Littoral 2 mm ; Cœur 5 mm ; Iles 0 mm ; Nord 4 mm ; Est 4 mm et Ouest 3 mm.

→ Prévisions météo

Les prévisions météo annoncent une dégradation orageuses et des températures élevées.

Maladies

→ Mildiou

Observations

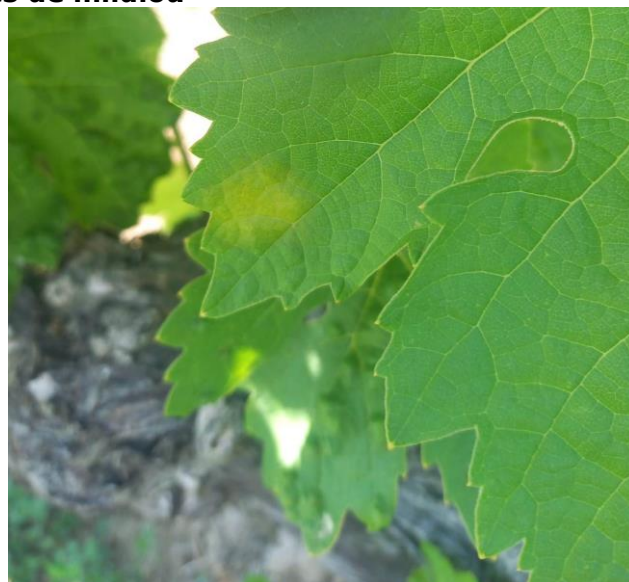
Quelques nouvelles taches de mildiou ont été observées localement au vignoble et dans les parcelles suivies, mais leur présence reste faible. Au niveau des témoins non traités, on note 8 taches sur un même pied à Floirac, quelques rares taches à Châteauneuf sur Charente, Foussignac, Sigogne, Juillac le Coq, Guimps et St Même les Carrières.

Dans les vignes traitées, quelques rares symptômes sont signalés à St Bris des Bois, Louzac, Chérac et l'Ile de Ré (Merlot).

Symptômes de mildiou



Merlot, Ile de Ré
(Crédit photo J. Poulard – UNIRE)



TNT Châteauneuf s/Charente
(Crédit photo F. Joseph – Ets Niort Agricole)



Louzac
(Crédit photo J. Bougnaud)



TNT Floirac
(Crédit photo M. Girard – CA17)

Méthodes alternatives :

Les premières taches sont dues à un effet « splashing » de la pluie sur le sol vers la végétation. Le travail du sol ou au contraire l'enherbement sont tous les deux des moyens pour limiter l'effet éclaboussures.

L'épamprage permet d'éliminer la végétation basse, premiers relais des contaminations primaires de mildiou.

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté faible sur la majorité du vignoble de Cognac. Seules quelques zones très limitées ont conservé un risque potentiel fort dans le vignoble.

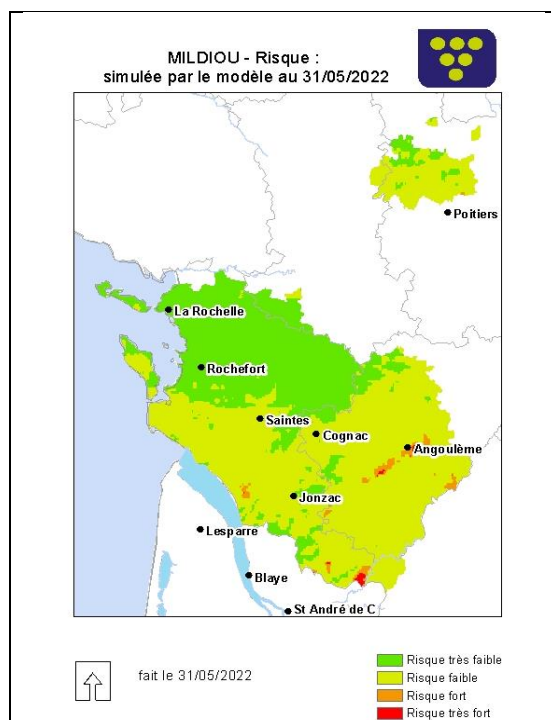
Le modèle a calculé des contaminations épidémiques très localement dans le Sud du vignoble le 24/05.

Dans les trois jours à venir

La prévision météorologique la plus probable annonce un cumul de pluie de 6 mm. L'hypothèse pluvieuse annonce un cumul de pluie de 20 mm. L'hypothèse la plus sèche annonce 0,1 mm. Les températures vont augmenter au cours de la semaine. Elles vont passer progressivement de 11 à 18°C pour les minimales et de 25 à 30 pour les maximales.

La situation de risque potentiel va rester stable.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, le modèle calcule très localement des contaminations épidémiques sur les secteurs Est et Sud du vignoble. Dans le cas de l'hypothèse pluvieuse, des contaminations épidémiques pourraient également se déclarer très localement sur les secteurs Centre, Ouest et Littoral.



Evaluation du risque :
Quelques rares contaminations épidémiques possibles.



📖 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

→ Black rot

Observations

La maladie évolue très peu, hormis dans le témoin non traité de Juillac le Coq, très sensible, où 25 % des pieds sont atteints.

Modélisation

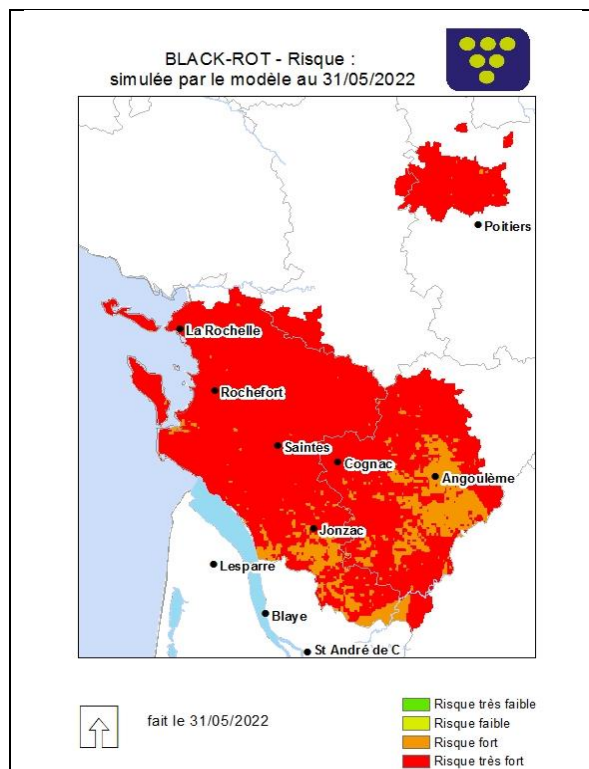
Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté très fort sur la majorité du vignoble de Cognac. Le modèle a calculé des contaminations épidémiques sur la quasi-totalité du vignoble. Cependant, d'après le modèle, le nombre d'organes contaminés est faible à modéré.

Dans les trois jours à venir

Au cours des trois prochains jours, le risque va rester majoritairement très fort.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, des contaminations épidémiques sont calculées sur l'ensemble du vignoble.



Evaluation du risque :
Risque de contaminations toujours bien présent.



Risque fort à très fort

📖 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

→ Oïdium

Observations

Quelques taches d'oïdium sur feuilles ont été observées dans les témoins non traités de Juillac le Coq et Ste Marie de Ré.



Taches d'oïdium dans les TNT de Ste Marie de Ré et Juillac le Coq
(Crédits photos J. Poulard – UNIRE, X. Burgun – IFV)

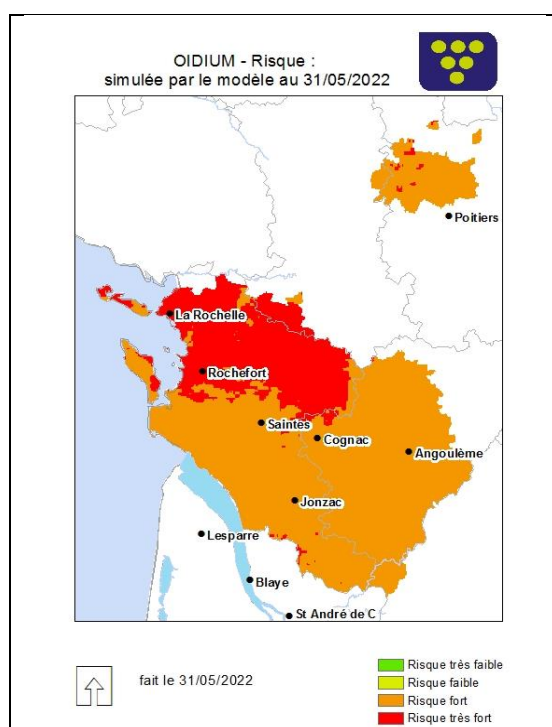
Modélisation

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté fort sur l'ensemble du vignoble. Le modèle a calculé des contaminations épidémiques très localement dans le vignoble. Le nombre d'organes contaminés est très faible.

Dans les trois jours à venir

La situation de risque potentiel restera stable ces prochains jours. Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, des contaminations épidémiques sont observées d'une manière éparse dans le vignoble. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés pourrait être notable dans les parcelles sensibles, et très faible sur les autres parcelles.



Evaluation du risque :

Malgré un risque fort, le niveau de contaminations devrait rester limité et concerner surtout les parcelles sensibles. La vigne a atteint un stade de grande sensibilité.



▲ Risque épidémique moyen

Méthodes alternatives :

- Limitez la vigueur des vignes,
- Privilégiez les modes de conduite favorisant l'aération de la vigne : palissage soigné, bonne répartition des grappes, pas de superposition des lattes.

📖 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

B

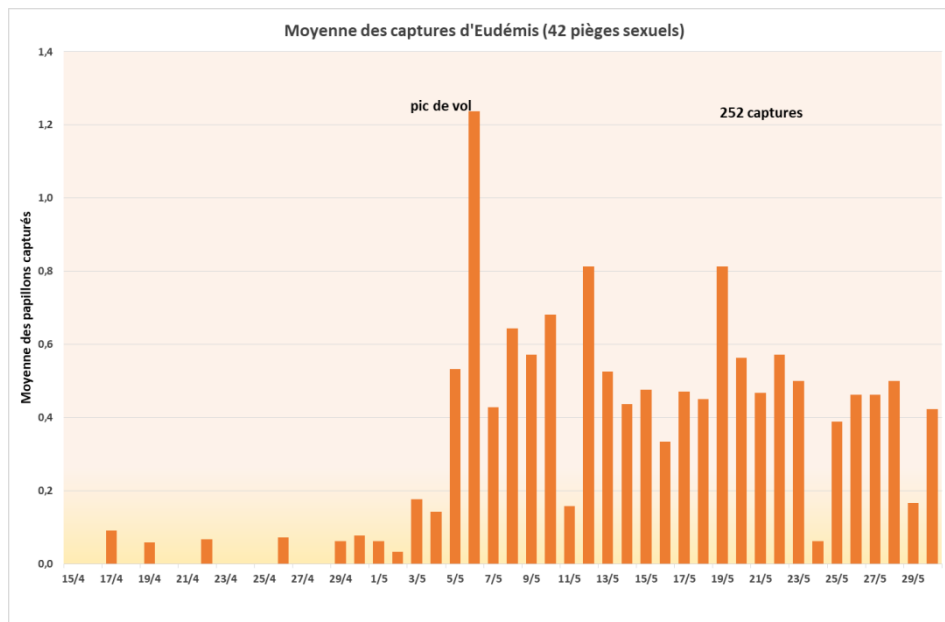
Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#).

Ravageurs

→ Tordeuses

Suivi des vols

L'intensité du vol d'Eudémis diminue. Il se poursuit sur quelques communes : Arvert, Bougneau, Saint Dizant du Gua, Sigogne, Verrières, Segonzac.



Attention à ne pas confondre le papillon d'Eudémis avec celui de *Cnephasia sp* (Cf. photo) qui est plus sur des tons grisâtres, et de plus grande taille (1 à 1,5 cm). Cette tordeuse n'est pas un ravageur de la vigne mais consomme diverses plantes de la bande enherbée.

Relevez régulièrement vos pièges.



© INRA

Papillon d'Eudémis



© INRA

Papillon de Cochylis



Cnephasia sp

(Crédit photo A. Kerebel - FREDON)

Observation des glomérules

En période de floraison, les chenilles mangent les boutons floraux et les agglomèrent avec des fils de soie sous la forme de glomérules. En moyenne une larve constitue 2 glomérules.

En Charente, les premiers glomérules ont été observés sur les communes de Segonzac et Eraville.

Le seuil de risque se base sur l'observation des glomérules à la fin de la première génération.

Continuez à observer les glomérules.

50 inflorescences sont choisies au hasard à différents endroits de la parcelle. En présence de la chenille, l'espèce doit être déterminée : Cochylis ou Eudémis.

Seuil indicatif de risque

- 100 à 200 glomérules pour 100 grappes pour les vins de distillation.
- 30 à 70 glomérules pour 100 grappes pour les autres vins.

Consultez la fiche technique << [vers de la grappe](#) >>.

→ Cicadelles vertes

Observations

Une très forte population de larves de cicadelles vertes, jusqu'à 110 larves pour 100 feuilles, avec des symptômes foliaires, a été observée sur Cabernet franc sur l'Île de Ré.

Quelques adultes sont capturés à Arvert, Bougneau, Saint Dizant du Gua, Saint Hilaire du Bois, Salles d'Angles, Rouillac, Sigogne.



Larves de cicadelles vertes, Ile de Ré
(Crédit photo J. Poulard - UNIRE)

Seuil indicatif de risque

Habituellement, la première génération de cicadelles vertes ne provoque pas de dégâts significatifs, sauf dans le cas (rare) de dépassement du seuil de **100 larves pour 100 feuilles**.

Méthodes alternatives

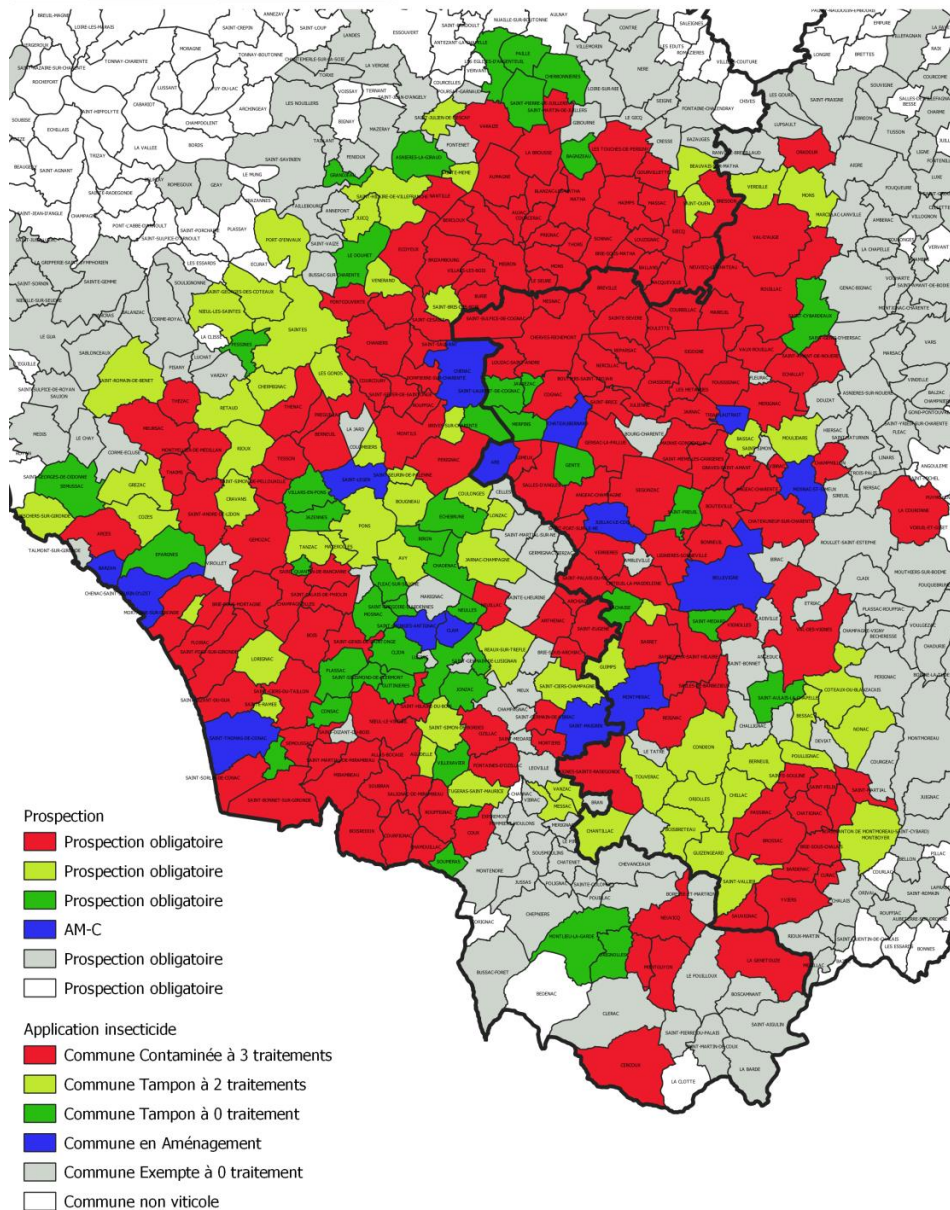
De nombreux insectes peuvent vous aider à lutter contre les cicadelles vertes : les chrysopes, les punaises, les araignées... L'enherbement et la présence de haies favorisent le développement des auxiliaires.

→ Flavescence dorée

Dates de traitement

	Communes Tampons 2 traitements	Communes Contaminées à 3 traitements	Communes en expérimentation d'aménagement
Agriculture conventionnelle			
Traitement n°1 (larvicide) = T1	du 13 au 19 juin	du 13 au 19 juin	du 13 juin au 26 juin
Traitement n°2 (larvicide) = T2	du 27 juin au 3 juillet	du 27 juin au 3 juillet	-
Traitement n°3 (adulticide) = T3	-	déterminé ultérieurement	en fonction des résultats de piégeages
Agriculture biologique			
Traitement n°1 (larvicide) = T1	du 13 au 19 juin	du 13 au 19 juin	du 13 au 19 juin
Traitement n°2 (larvicide) = T2	8 à 10 jours après le 1er traitement	8 à 10 jours après le 1er traitement	8 à 10 jours après le 1er traitement
Traitement n°3 (larvicide) = T3	8 à 10 jours après le 2ème traitement	8 à 10 jours après le 2ème traitement	-

Carte de la zone délimitée



➔ **Punaise diabolique *Halyomorpha halys***

Observations

Des œufs et des larves de punaise diabolique ont été observés sur une feuille de vigne à Foussignac.

Description du ravageur (source « Emergents en vigne », supplément au BSV Vigne Nouvelle Aquitaine)

La punaise diabolique est un ravageur émergent.



Larves de punaise diabolique, Foussignac
(Crédit photo L. Morin-Blut – CA16)



Adulte de *Halyomorpha halys*
(Crédit Photo : J. STREITO - INRAE)

Quelques éléments de biologie

Les adultes de *Halyomorpha halys* sortent d'hivernation dès le mois d'avril et se reproduisent durant le printemps et l'été. Comme beaucoup de punaises, la ponte des œufs se fait en groupe (ooplaque) ; pour la punaise diabolique la ponte a lieu en juin et en août (2 générations par an en Europe).

Situation sur le terrain

Originaire d'Asie, la punaise diabolique a été observée pour la première fois en Europe en 2004 et en France (Alsace) en 2012. Depuis 2015, son expansion fait que la majorité des départements français sont désormais colonisés par cette espèce introduite probablement avec les échanges commerciaux.

Inoffensive pour l'homme, *H. halys* pose des problèmes au niveau de la santé des végétaux. En effet, cette punaise est très polyphage (170 plantes hôtes) et cause des déprédations sur les arbres fruitiers (baisse de rendement et déformation de fruit). Les premiers dégâts imputés à la punaise diabolique en France ont été observés sur des vergers de kiwi en 2018 et 2019. Quant aux dégâts sur vigne, ils sont surtout d'ordre qualitatif en altérant les arômes des vins via les substances dégagées par les punaises lors du foulage des raisins.

Cette espèce a été détectée en 2020 sur vigne dans la région de Bordeaux.

Pour en savoir plus sur la [punaise diabolique](#) (e-phytia site de l'INRAE) : son identification, son cycle, l'historique de son invasion et comment la signaler.

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Observations phénologie et croissance.** Si vous constatez des symptômes d'eutypiose sur des rameaux que vous observez, il sera plus prudent de changer de rameau, voire de cep, afin de conserver des rameaux « sains » pour le suivi de la croissance.
- **Observations mildiou / oïdium / black rot.**
- **Relevés des pièges sexuels.**
- **Comptage de glomérules.**
- **Mise en place des pièges chromatiques cicadelles vertes.**
- **Jeudi 9 juin, à 10 h Chambre d'agriculture de Segonzac distribution matériel de piégeage alimentaire (jus de pomme, pots).**

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneaud, Phloème Conseil, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".